Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Avénières - Tome I

Avénières, aujourd'hui section de la ville de Laval.

Anciens noms

Villa quam antiquitus dicunt Avenarias, 1040 ? (D. Piolin, III, p. 650). — *Ecclesia Avenarie*, 1073 (Cart. du Ronceray comme pour tous les textes sans autres indications, charte 360). — *E. de Avenariis* (Ibid.). — *Ad Avenarias venit*, 1075 (Ch. 365). — *Moniales Sancte Marie de Avenariis*, 1095 (Ch. 364). — *Homines de Aveneriis…* ; *E., tunc priorissa Avenariis*, 1110 (Ch. 367). — *Aveniariarum priorissa*, 1115 (Ch. 371). — *P. de Avenariis*, 1125 (Ch. 383). — *Parrochia Aveneriarum*, 1147 (Ch. 13). — *Homines Avenerienses*, XII^{e} s. (Ch. 390). — *La fabrique de l'église d'Avenières*, 1369 (Arch. nat., P 1343, f. 10). — *Ecclesia parrochialis de Aveneriis*, 1442 (*Lib. fundat.*, I, f. 10). — *Parrochiani de Aveneriis*, 1458 (Ibid., II, f. 38). — *Les paroissiens de N.-D. d'Avenières*, 1490 (Fabr. de Parigné). — *Advenières*, 1500 (Guil. Le Doyen). — *L'église paroissiale d'Avenières*, 1507 (*Lib. fundat.*, II, f. 412). — *Avenyères*, 1590 (Titres de la fab.). — *Le prieuré conventuel d'Avenières*, 1623 (Arch. de la M., E 353). — *Avenières*, 1705 (*Jaillot*). — *Avenières*, 1724 (Dict. univ.). — *Avenières*, 1776 (Le Paige). L'orthographe *Avesnières* ne se justifie ni par l'étymologie ni par la prononciation.

Géographie physique

La paroisse s'avançait jusqu'au pied des murs de la ville de Laval sur la rive droite, et sur la rive gauche se prolongeait 1.500 m. plus bas que du côté opposé ; cette pointe S.-E. représentant l'étendue de la petite paroisse de Saint-Pierre-le-Potier. Les bassins de la Jouanne et du Vicoin limitaient le territoire à l'E. et à l'O. Les points culminants sont à la croisée des routes de l'Huisserie et de Cossé (122 m.) et au sommet du bois de l'Huisserie. La rive gauche n'a qu'une seule cote de 100 m., au-dessus de Saint-Pierre ; les rives de la Mayenne s'abaissent à 55 m. Le Quartier, le ruisseau de Thévalle et le ruisseau insignifiant du Jarriais joignent la rive gauche de la Mayenne, qui de l'autre côté ne reçoit que le ruisseau du Gué-d'Orgé.

Le *Chemin de misère, via miseriæ* (XIII^{e} s.), marque la limite vers Bonchamp. En dehors des routes qui de Laval se dirigeaient au S. en traversant sur les deux rives son territoire, Avénières n'avait que quelques chemins ruraux aboutissant à la chapelle de Saint-Michel, au Port, à Pissanesse, à la chapelle de Sainte-Croix. « La seule communication que nous ayons de la ville à nos ports, disent les habitants en 1787, est obstruée par une fausse porte au moulin de Belayer. Ce chemin beaucoup trop étroit a encore l'inconvénient de servir de passage à abreuver la moitié des chevaux de la ville, ce qui le rend très dangereux aux habitants. » Les paroissiens de la rive gauche n'avaient pour venir au bourg et à l'église que le bac entretenu par la prieure. « J'ai port et passage vis-à-vis de mon prieuré, dit-elle, châlon et charoyère à passer les paroissiens d'Avenières. Chacun couple de gens mariés peuvent passer et repasser aussi souvent qu'ils veulent venir à l'église les jours de festes et dimanches en payant XVIII deniers par an ; les métayers doivent X deniers et une gerbe de seigle. » Pour passer les étrangers, le pontonnier exigeait 6 deniers pour un homme à cheval, 3 deniers pour un homme seul. Le seigneur de Laval faisait retirer les bateaux de l'eau en temps de guerre. Le bac n'a été supprimé qu'en 1839 par la construction d'un premier pont en fil de fer, qui se rompit le 25 février 1847, fut rétabli par la société concessionnaire en 1848, et remplacé enfin, en 1872, par un pont en pierre de trois arches surbaissées. Le quai

d'Avénières, voté en 1850 sur devis de 327.574 fr., ne s'exécuta que lentement et prit le nom de quai de l'Impératrice.

Superficie : 3.512 hect., « dont un huitiesme en landes et en bois, et le reste en terres et en bons prés, » 1697 (Mirométnil), produisant seigle, froment, sarrasin et chanvre (Le Paige). La municipalité, en 1789, se plaint du grand nombre de pauvres — 494 mendiants — attirés par le voisinage de la ville. Il y avait sur la chaussée de Chantelou trois moulins, dont l'un au seigneur de Laval, affermé 1200 l. en 1779, fut vendu nat^{t} le 26 floréal an VII. La plupart des usines de tissage et filatures de Laval, sont à Avénières.

Population, administrations

Population : 396 feux en 1697 ; — 1.807 hab. en 1726 ; — 400 feux en 1766 ; — 386 feux en 1789 ; — 2.000 communiants en 1780 ; — 2.251 hab. en 1803 ; — 2.535 hab. en 1821 ; — 2.585 hab. en 1831 ; — 2.885 hab. en 1841 ; — 2.977 hab. en 1851 ; — 3.389 hab. en 1861 ; 4.000 hab. en 1897. On compte en dehors de l'agglomération 120 fermes, villages ou habitations.

Assemblée

Assemblée à l'Assomption.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse. — Autrefois de l'archidiaconé, du doyenné et de l'élection de Laval ; 1797, de la mission de Laval ; succursale, par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Vénérand. — 1790, du canton et du district de Laval.

L'*église*, située dans une villa qu'au commencement du XI^{e} s. on nommait déjà très anciennement Avénières, appartenait depuis trois générations à titre héréditaire à la famille dite plus tard de Saint-Berthevin. Yves, le premier membre connu de cette famille, fit reconstruire sur un plan un peu plus vaste l'église totalement ruinée, et la décora des ornements de l'architecture alors en vogue, *aliquantulum amplificare et honorare*. Il la dédia à la Sainte Vierge, assigna au prêtre qui devait la desservir un tiers des dîmes et des sépultures et toutes les oblations, sauf celles de sept fêtes réservées, ajoutant comme domaine quelques biens aux Sept-Fontaines et au Gué-d'Orgé. Un prêtre appelé Gauscelin prit l'église dans ce conditions, la posséda pendant quelque temps, puis la vendit à un simple clerc, nommé Bernard, qui, devenu prêtre, donna tous ses droits à Marmoutier en se faisant moine, vers l'an 1040. Guérin de Saint-Berthevin, fils d'Yves, y avait consenti, aussi bien que Guy de Laval, son suzerain, mais il avait gardé la propriété essentielle sur l'église ; il ne s'en dessaisit que vers l'an 1073 en faveur des religieuses du Ronceray d'Angers qui s'engagèrent à y fonder un prieuré. Le seigneur de Laval ratifia cette donation, en exprimant le désir que les moniales y fussent en aussi grand nombre que les ressources le permettraient. L'acte fut passé à Angers devant le comte Foulques. Mais avant d'être en pleine possession de l'église, les Bénédictines durent attendre la mort ou le désistement du prêtre Foucouin, qui l'avait desservie et qui retenait la terre du Gué-d'Orgé, *quæ proprie ad altare ecclesiæ pertinebat* ; celle de Guihomard, titulaire du presbytère, et enfin conclure des arrangements nombreux avec le seigneur de Saint-Berthevin et celui de Laval.

Désormais elles eurent tous droits sur l'église et même sur la paroisse d'Avénières, jusqu'à celui de choisir et de révoquer le curé, *potestatem ponendi et auferendi sacerdotem*. Leur domaine s'accrut peu à peu, et les deux églises de Saint-Pierre de Cumont et de Bonchamp, celle-ci restée paroissiale, passèrent sous leur patronage.

Tous les documents contemporains, et ils sont nombreux, établissent sûrement que la fondation du prieuré aussi bien que le don de l'église paroissiale sont dus à la famille de Saint-Berthevin. Les Laval n'intervinrent que pour des confirmations, à titre de suzerains, ou pour quelques libéralités de détail. La légende raconte qu'un Guy de Laval, tombé dans la rivière, aurait été sauvé par la Vierge. Le fait peut être réel, mais il n'a aucun rapport avec l'origine du sanctuaire. Avénières portait ce nom longtemps avant l'existence des sires de Laval. Si l'un d'eux fut bienfaiteur, il le fut postérieurement à l'érection du prieuré, peut-être au moment de la construction de l'église actuelle, vers 1150. Les droits de fondateurs attribués à cette famille ne reposent que sur des pièces fausses ou falsifiées (V. *Maison de Laval*, I, 315). On manque totalement de renseignements relatifs à l'histoire du couvent pendant tout le moyen âge. Pour affirmer que les religieuses y habitèrent jusqu'à l'invasion du Maine par les Anglais, on n'a d'autre témoignage que le mémoire très suspect de Perrette de Montbron (fin du XV^{e} s.), laquelle cependant n'a guère dû commettre sur ce point une erreur que des témoins oculaires encore eussent pu reconnaître. Cette prieure non seulement fit des démarches actives pour rétablir la conventualité, mais elle reconstruisit les bâtiments claustraux qui existent encore (Maison et usine Griveau-Chevrie) et qui ont tous Les caractères de cette époque. Ces bâtiments comprennent deux grands corps de logis dont l'un va se souder à l'angle de l'ancienne chapelle romane. Un cloître fermé les longeait du côté du nord, se prolongeant même le long de l'ancienne chapelle, et un bel escalier en pierre, placé à la jonction, desservait les deux corps de bâtiments. La communication avec le transept de l'église paroissiale, telle qu'elle est indiquée actuellement par une petite galerie, est de date plus récente. Du prieuré primitif il reste une chapelle orientée plus au N.-E. que l'église, à double pignon, ayant deux fenêtres romanes à l'E., au N. et au S., une porte de 1 m. 80 de même style, au N., et pas d'ouverture ancienne au pignon O. Intérieurement, à la hauteur des fenêtres des deux cotières, se creusent trois trous garnis de vases acoustiques ; au mur du couchant, apparaissent des traces de filetage rouge. L'édifice à 18 m. de long.

Prieures : *Anna*, 1090 *circa* ; elle est qualifiée simplement *sanctimonialis*, mais comme elle va de Laval à Angers pour les affaires du couvent, on peut la croire prieure. — *Eusébie* ou *Isobie*, 1104 *circa*. — *Burgonde*, fille de Robert le Bourguignon, seigneur de Craon, veuve de Renaud et mère d'Alard de Château-Gontier, prit le voile au Ronceray, devint prieure d'Avénières, rentra à l'abbaye où elle fut quelque temps aumônière. Aucun acte ne permet de dire en quelle année a commencé le priorat de Burgonde, et en quelle année il a pris fin. Il est toutefois certain que la mère d'Alard de Château-Gontier était rentrée à Angers en 1116 (Ch. 55 du Ronceray), en 1114 même au plus tard, d'après les données de la charte 130, où paraît Foulques de Mathefelon, revenu cette année-là de Terre-Sainte. Depuis lors la présence de Burgonde au Ronceray est constatée sans interruption. Son séjour à Avénières doit donc être placé entre les années extrêmes 1104 et 1114 ; il fut probablement très court. — Agnès de *Craon*, dont on ne connaît pas la filiation, 1120 *circa*. — *Advénie*, sous l'abbatiat d'Hildeburge, 1125-1133. — *Lucie* fait deux acquisitions à Bonchamp. — *Berthe* fait régler par Guillaume de Passavant (1145-1187) la délimitation des paroisses de Bonchamp et d'Entrammes. Par un accord passé en 1254 entre une prieure qui n'est pas nommée et Guillaume de L'Écluse, seigneur de Saint-Berthevin, celui-ci, quand la religieuse arrivait prendre possession de son prieuré, devait l'aider à descendre de cheval ou de char, et, au lieu du cheval que ses ancêtres avaient droit de retenir, se contenter d'une somme de 30 sols. — *Dame Agnès la priouresse, bastarde*, citée dans les comptes d'Eustache de Beauçay, dame d'Olivet et de Courbeveille, fut sans doute prieure d'Avénières et mourut avant 1333. — Sibile de *Milon*. — Nicole *Cornilleau*, 1425, fait accord avec le curé de la Trinité, Bertrand de Louvigné. — Isabeau de *Brée* (d'après D. Piolin). — Nicole *L'Enfant* (*Idem*). — Guillemette de *Montchauveau*, paraît plusieurs fois à Laval de 1464 à 1485 ; son écusson montre une bordure, une fleur de lis en pointe et un chef chargé de trois besans. — Perrette de *Montbron* n'obtint pas, je crois, le retour des religieuses dans le couvent qu'elle reconstruisit, mais elle y séjourna. Le 5 juillet 1493, Philippe de Luxembourg, au cours de ses visites, lui permit de faire fixer au pilier situé à l'entrée du pourtour

du chœur, un banc ou oratoire de bois, de six à sept pieds carrés et aussi haut qu'elle voudrait. Les paroissiens du canton de Saint-Pierre lui réclamèrent l'usage du droit prétendu par eux de passer la nuit de Noël, depuis la messe de minuit jusqu'à la messe de l'aurore dans le prieuré — ce qui suppose bien qu'il n'était pas habité, — avec « une souche fournie d'autre boys » dans la cheminée. Cette prieure accompagnait sa signature du monogramme du Christ, J.-H.-S., et de trois trèfles ou fleurons caudés. Elle mourut le 12 décembre 1516. — Claude de *Beauveau*, 1516, † 1521. — Françoise de la *Chapelle*, 1539 (D. Piolin). — Anne *Herpin* « fut très généreuse et très ardente pour la beauté de la maison de Dieu, » 1548, † 1560. — Jeanne *Tain*, pourvue de plein droit par l'abbesse le 22 septembre 1560, démissionnaire cinq jours après. — Yvonne de *Maillé*, religieuse fontevriste, 1560, résigna le 12 janv. 1574. — Louise de *Courtarvel*, religieuse du Ronceray, prit possession par procuration datée du château des Rues en Chevillé, 1574 ; assistait aux assises du prieuré, 1581 ; résignait en septembre 1584, et mourait à Angers le 31 mai 1609, « miroir de religion, mère des pauvres, zélatrice infatigable de l'office divin ». — Anne de *Rougé*, 1584, séjourna habituellement à Laval, louée par l'abbesse de son zèle pour le bien de la maison. Le petit passage conduisant du prieuré à l'église me semble fait de son temps. Elle aussi voulut rétablir la conventualité au prieuré, avec l'appui sollicité du duc de la Trémoïlle (août 1623), mais n'y réussit pas. Les sujets d'Avénières et du Gué-d'Orgé qui avaient couché la première nuit de leurs noces en son fief devaient « le lundy des feriers de Pentecoste une pelotte de cuir tanné pleine de bourre… et chacune femme une chanson ». Les Dominicains, en reconnaissance d'une remise de droits féodaux, lui promirent à perpétuité un sermon à Avénières le jour de Sainte-Anne. Anne de Rougé fut inhumée à la Trinité d'Angers le 9 février 1643. — Yvonne de *Maillé*, sœur et coadjutrice de Samsonne de M., abbesse du Ronceray, à laquelle elle succéda, 12 août 1644-août 1646, donna à Robin Saibouez, bail de son prieuré, savoir : la maison priorale, granges, dîmes, prémices, oblations, fiefs, prés, four à ban, droit de pêche, droit d'usage en Concise, pour 1800 l. avec l'obligation de faire dire deux messes par semaine dans la chapelle de Saint-Michel, réservant pour la prieure la jouissance de la maison priorale si elle y voulait venir. — Madeleine de *Maridor*, 1646, 1649. — Urbaine de *Rougé*, 1652, 1654, « fut continuellement appliquée aux œuvres de piété et à l'oraison mentale ». — Simonne du *Puy*, 1670, morte à Angers le 15 mai 1691, âgée de 57 ans. — Malgré un décret d'union du prieuré à la mense abbatiale, Suzanne de *Champagné de Commer*, prit possession le 4 avril 1696, en vertu d'une signature apostolique visée par l'archevêque, au refus de l'ordinaire ; elle résigna en janvier 1698. — Marie d'*Estienn*e, malgré l'opposition de l'évêché, 29 novembre 1698. — Suzanne de *Champagné* résigna le 18 septembre 1707. — Madeleine-Charlotte d'*Andigné de Ribou*, 1707, remet son bénéfice à l'abbesse, 25 mars 1709. — Françoise de *Cumont de Lauzun*, religieuse de Saintes, ancienne abbesse du Ronceray, 1709, † 26 novembre 1714, âgée de 66 ans. — Madeleine-Charlotte-Lucie *d'Andigné de Ribou*, 1714, abbesse, résigna le 28 novembre 1754. — Françoise-Claude-Bénigne *d'Andigné des Écotais*, 1754-1773, « exemple de piété, de vie régulière, de zèle pour l'office divin ». — Anne-Marie des *Scépeaux*, 22 février 1773, † 1790, « d'une générosité sans borne pour les pauvres, d'une fermeté inébranlable pour le maintien des droits du monastère ». — Marie-Renée-Bernardine *Veillon de la Deniolais*, 12 janvier 1790.

L'*église* actuelle n'est point celle que fit construire au commencement du XI^{e} s. le seigneur Yves, et que Guérin de Saint-Berthevin, son fils, donna aux religieuses du Ronceray. Le style de transition qu'elle accuse est celui du milieu du XII^{e} s. dans notre pays. Vers le même temps, un nommé G. Dumetus avait entrepris de construire une basilique dans le territoire dépendant des religieuses et son œuvre fut interrompue par jugement ; il n'est pas vraisemblable que cet édifice ait été repris et continué par le prieuré. L'église, dans son ensemble, forme une croix latine, et le chœur en rond-point est entouré d'un déambulatoire et de cinq chapelles rayonnantes en cul-de-four, percées chacune de trois baies sans ornements ; une absidiole s'ouvre dans le mur oriental des deux bras du transept. La nef, flanquée de bas-côtés et complétée aujourd'hui, comprend trois travées, séparées par des pilastres barlongs, endentés aux angles et entourés de colonnettes dont les chapiteaux reçoivent les arcs de

voûte. Les pilastres de l'intertransept, plus forts, comptant une ou deux colonnettes de plus que ceux de la nef, sont sur plan carré. L'entre-deux des pilastres se divise en arcs brisés géminés à doubles voussures, que supporte une grosse colonne. Les sept arcades qui forment le pourtour du chœur sont soutenues par des piliers avec colonnes intermédiaires semblables à celles de la nef, à chapiteaux plus ouvragés : entrelacs, oiseaux fantastiques dévorant des crânes, et feuillages profondément sculptés. Il faut considérer, je crois, comme une décoration postiche les colonnettes, les corbeaux, les corniches qui, dans le pourtour du chœur, s'appliquent à l'entre-deux des chapelles. Ces ornements d'un style plus archaïque que l'édifice — les bases des colonnes sont souvent des chapiteaux renversés — sont sans fonction, et leur présence ne s'explique que par le désir d'utiliser des objets préexistants.

Chacune des trois travées du triforium du chœur se divise en quatre arcades dont les deux extrêmes seulement sont aveugles ; celles du centre, ouvertes, ont l'arête de leur baie ornée d'un gros tore accompagné d'un cordon d'étoiles. Au-dessus, les embrasures des sept fenêtres s'encadrent de colonnettes engagées, au tailloir surmonté d'un boudin. Chaque travée de la nef n'a qu'une seule fenêtre sans ornements ; les fenêtres du transept, plus grandes, sont placées irrégulièrement. Toutes les voûtes bâties en moellons sont, non en berceau, mais à croisée d'ogives, avec doubleaux et formerets. L'abside du chœur et les chapelles sont en demi-calotte sphérique, le déambulatoire et les bas-côtés en voûtes d'arête. L'aspect extérieur a la première des qualités, la première même des beautés : il satisfait l'esprit. Tout de suite on saisit par quels moyens simples l'édifice s'est conservé sans faiblir, malgré l'élévation et le poids des voûtes de la nef qui elles-mêmes n'ont subi ni déformations ni fissures, grâce au cercle solide des voûtes du déambulatoire et des bas-côtés, aux contreforts, et à deux arcs-boutants adroitement dissimulés dans les combles du pourtour, dont l'effet utile se porte jusqu'au sommet des hautes murailles. Tout cet ensemble d'ailleurs, comme un vêtement bien adapté, révèle à l'œil les formes et les beautés architecturales de l'intérieur. Quel contraste avec d'autres édifices modernes qu'on veut faire fastueux et où rien n'est rationnel, où rien ne répond à la réalité, à la destination ! Sur la tour massive et carrée, la flèche octogonale aux arêtes ornées de crochets, écoinsonnée de pinacles de style renaissance, et sa riche balustrade de même style, est comme une couronne que les siècles postérieurs ont voulu ajouter au monument primitif. Jamet Nepveu qui l'édifia en 1534, s'inspira encore pour la flèche des traditions gothiques, tandis qu'il montra dans les ornements de la base combien il avait parfaitement compris l'art nouveau. La reconstruction exécutée à la suite du vœu de 1871, conservera pour longtemps ce chef-d'œuvre de l'architecte lavallois. Les deux travées détruites, dit-on, pendant les guerres anglaises, et qui sont aujourd'hui réédifiées sur les plans de M. Lambert et de M. Hawke (1883-1885), en harmonie avec la première, et la façade neuve, d'un grand luxe décoratif, avec la double voussure du portail, surmontée d'une grande fenêtre en plein cintre, encadrée dans un quadruple rang de claveaux et décorée de colonnettes engagées, font d'Avénières un monument complet. Entre l'archivolte du portail et la fenêtre, dans une bordure rectangulaire, trois sujets finement sculptés en haut-relief par V. Bariller, d'Angers (1890), représentent : *Le Couronnement de la Vierge, le Seigneur de Laval sauvé par miracle, le Vœu de 1871.*

Au XVI^{e} s., le maître-autel avait un diptyque fermant à clef, 1522. Guy XVII y avait fait placer une balustrade, cadre ou baldaquin en bronze, avec ses armes et celles de Claude de Foix, sa femme, 1542 ; on le supprima en 1680 parce qu'il devenait trop coûteux à entretenir et que par sa structure il n'était plus un ornement. Les débris furent vendus 700 l. Un nouvel autel, qui venait sans doute d'être construit en 1602, fut richement décoré par François Hamonnière. A l'étage supérieur, étaient représentés en relief » le Christus, la Véronique et la Madeleine ». Le peintre y ajouta « des carmes en lettres d'or… au nom de la croix de Jésus-Christ et des deux images ». Au-dessous, était le tabernacle, accompagné de saint Pierre et de saint Paul. — Le transept méridional, destiné d'abord aux Bénédictines et séparé de l'église par une balustrade qui n'a disparu qu'en 1750, mesure deux mètres de plus que l'autre. Au-dessus de la porte, aujourd'hui murée, qui donnait accès du prieuré à

l'église, on avait sculpté à une époque inconnue deux bâtons en sautoir ; depuis longtemps, comme l'attestait une plaque de cuivre, plusieurs familles avaient droit de sépulture dans cette chapelle. L'autel de l'absidiole, primitivement dédié à saint Étienne (D. Piolin), le fut depuis, par Anne de Rougé, à sa patronne, dont la statue est accompagnée de celles de saint Urbain et de l'ange gardien. Les initiales V.B. et D.R. sont sur la frise du retable. Au mur méridional est adossé le tombeau des quatorze prêtres guillotinés à Laval, le 21 janvier 1794, et dont les restes y furent transférés des landes de la Croix-Bataille, le 11 août 1816. En face de l'autel, un tableau curieux sur bois du XVI^{e} s. : *La Pieta*, avec deux donateurs, et au-dessus une grande toile : *Le Christ devant la synagogue*. Dans le transept N., l'absidiole renferme un autel primitivement dédié aux saintes Emérance, Apollonie et Madeleine, et maintenant au Sacré-Cœur. Les chapelles rayonnantes dont les autels particuliers étaient placés parallèlement au maître autel, étaient sous les vocables de saint Étienne, de N.-D.-de-Pitié, de saint Blaise et de saint Laurent, où les paroissiens tenaient leurs assemblées au commencement du XVII^{e} s., de la sainte Famille et de saint Joachim, enfin de saint Maur ; actuellement elles sont dédiées à saint Joseph, saint Pierre, N.-D. -de-Pitié, saint Bonaventure et saint Jacques. Contre les piliers du transept et de la nef s'adossaient, du côté de l'évangile, les autels de Saint-Bonaventure, dont la statue en bois est conservée chez M. Chevrie ; — de N.-D., où se trouvait la grande statue de la Vierge, toujours richement parée suivant l'importance des fêtes, et objet de la vénération des fidèles ; comme il débordait trop dans la nef, M. Pouteau en fit construire un autre par François Vigner, « fort habile sculpteur », 1708 ; — de Saint-Maurice et Saint-Jacques, construit en 1580. Y répondaient du côté de l'épître les autels : — de Saint-Sévère et Saint-Michel avec statue de l'ange couronnant le retable ; — de Saint-Sébastien, où un bas-relief représentait la Translation de N.-D. de Lorette ; — de Saint-Denis et de Saint-Méen, construits en 1580 comme son pendant. Il y avait aussi un autel de Saint-Yves dont la clôture en bois fut supprimée en 1612. — À ces autels étaient desservis des bénéfices nombreux que je peux à peine indiquer malgré l'intérêt qu'il y aurait à les faire connaître en détail : de *Saint-Hervé* ou de *Roche-Boutin*, fondé au maître-autel, au XV^{e} s., par le curé Hervé de la Tour-Landry ; de *Saint-Maur*, fondé par les seigneurs du Boisgamaz, au XVI^{e} s. ; de l'*Effrière*, desservi à l'autel de Saint-Sévère, et doté vers 1528 par Charles Lemeignan, chanoine du Mans ; de *Rougette*, à l'autel de N.-D., dû à Jacques Ménard, chanoine du Cimetière-Dieu, 1506 ; de la *Louisière*, à l'autel Saint-Sébastien, doté vers 1595 par Jean Le Bigot, prêtre ; des *Landes*, à l'autel Saint-Jacques, fondé en 1442 par Guillaume Viez, curé, etc. — La Confrérie de N.-D. ; érigée par Charles de Beaumanoir, fut enrichie d'indulgences par bulle d'Urbain VIII, du 1er juillet 1633. Celle du Rosaire, de la même époque, a été réorganisée en 1808. Des reliques de sainte Agathe et de la Vraie Croix, données par M. l'abbé Matagrin, 1772, étaient renfermées dans un beau reliquaire, œuvre du sieur Jacob, orfèvre à Paris. Les statues colossales en bois de saint Sauveur et de saint Christophe méritent mention ; la première, remarquable comme œuvre du XIII^{e} s., revêtue d'une longue robe bien drapée et couronnée de la tiare, dressée sur la pointe des pieds pour quitter la terre, et bénissante : les jeunes filles qui sont parvenues à ficher une épingle dans le talon se marient dans l'année ; la seconde, exécutée en vertu d'une délibération des habitants du 19 juin 1583, gigantesque, mais non pas artistique. Le Sauveur, placé d'abord à l'autel de N.-D., fut repeint quand on façonna le Saint-Christophe et tous deux furent alors « apposés et myns au devant des piliers, proche la grande porte ». Ils sont maintenant adossés au mur, de chaque côté de la porte. Une cloison en bois, de style grec, exécutée en 1577, régnait autour du chœur, les panneaux séparés par des colonnettes et des pilastres soutenant l'architrave et la frise aux chiffres alternés de Jésus et Marie, et, espacés sur la corniche, des vases d'où sortaient des flammes. Toute cette ornementation intérieure, certainement encombrante, mais où les curieux détails abondaient, a été radicalement supprimée dans la restauration de 1860. Les statues ont reçu çà et là l'hospitalité ; j'en signale une de saint Christophe, en pierre, de petite taille, mais pleine de mouvement et d'expression, chez M. Chevrie.

Les titres de la fabrique fournissent sur les vieilles orgues une suite de renseignements qu'on ne trouve pas

ailleurs ; j'en profite pour donner les plus intéressants. Florentin Lusson, facteur d'orgues, en construit de nouvelles en 1590 et 1591, dont Jean Dubois, maître menuisier, fait « la menuyserie et menuz attraffuz ». André Thibault « les racoultre, netoye et raccorde treize jeuz » en octobre 1595. Au mois d'août 1605, les habitants, sur l'observation que « les orgues sont fort discordées et les soufflets de peu de valeur », autorisent le procureur à traiter avec Guillaume Pinot, facteur du pays de Limoges, valet de chambre et organiste du roi, demeurant à Angers. Celui-ci, pour la somme de 550 l., s'engage « à radoulcir le clavier et le rendre plus aysé, à rajuster les tuaulx et oster les emprunts, noter les fustes qui ne sont bonnes et en refaire d'autres, faire jouer et parler toutes les fustes desdites orgues, raccommoder et racoultrer les porte-vent et les pédales, faire quatre soufflets à troys couvertures chacun, faire un chevalet pour lever les soufflets, raccommoder et faire jouer les cornets, et rendre les orgues bien et deument accordées avec les cornets ». Les orgues réparées furent visitées le 29 janvier 1606 par François Rondeau, maître de psallette à Saint-Tugal, Philippe Legrand, chanoine, Maigret, dit Lebuisson, organiste, qui, après les avoir « maniérées et touchées de point en point, déclarèrent le tout bien faict et accomply, et les flustes, bien faictes et parfaictes, suivant le ton de degré en degré ». De nouveau, le 15 septembre 1621, Didier Duhault, facteur d'orgues et organiste, qui de Saumur était venu s'établir à Saint-Vénérand, s'obligeait, « sous peine de tenir prison par toutes villes et châteaux, à faire lever et ouvrir le sommier, remettre tous les tuyaux au diapason, adoucir le clavier, faire jouer les pédales, faire un jeu neuf de trompettes chantant six pieds, les fentes fa en bas jusques à la feinte du sesola fa (?) ; un jeu de haultboys jusques en mi la ré en hault, quels jeux seront faicts de bon estaing ; et de refaire tout à neuf la soufflerie et porte-vent, pour faire prononcer tous les tuyaulx ; y faire un tremblant conforme à la grandeur de l'orgue ; y faire trois rossignols, et faire prononcer les tambourts et jouer les estoiles et papot. » Ces derniers objets ne sont autres que les « menuz attraffuz » fabriqués en 1500 par Jean Dubois et dont le jeu, les grimaces du *papotier* surtout, amusaient les enfants, grands et petits. *Papot* est relégué aujourd'hui au musée. Nicolas Dubois, maître de psallette à Saint-Tugal, François Defay, organiste à la Trinité, et Gabriel Deranciat, organiste d'Avénières, reçurent le travail du facteur qui, en plus des conventions, avait « mis l'orgue au grand clavier ». — Guillaume Ravers, aux gages de 15 l., 1576 ; Sigoigne, 1605 ; Gabriel Deranciat, dit Maigret Lebuisson, aux gages de 110 l., 1606-1617 ; Auger, 1726 ; Pierre Bertron, sieur de la Charmelière, 1727 ; Charles Henry, à qui on ne donna point « la clef de la forest de l'orgue », 1742, † 1743 ; François Pinard, laïque, 1743-1786 ; Julien Labé, 1786 ; tinrent les orgues d'Avénières, qui ont été remplacées en 1896. (V. les arch. de la fabrique ; le *Bulletin de la Comm. hist. de la M.*, I ; les Arch. de la M., E 363).

L'église n'a plus son prieuré ; comme paroisse, elle est la moindre de celles de la ville à laquelle on l'a annexée, mais elle reste dans un rang à part à cause du pèlerinage depuis si longtemps et toujours populaire. Quoiqu'on ne (le) connaisse que par le mémoire bien peu sûr de Perrette de Monthron la bulle d'Innocent III (1208), qui donnait « de grands pardons et indulgences par chacun vendredy à tous ceux qui visiteront le lieu et donneront de leurs biens pour refaire le moustier », on peut lui reconnaître une valeur historique sur ce point, l'auteur du mémoire n'ayant pas grand intérêt à falsifier cette pièce. Ce serait là l'origine de la dévotion envers N.-D. d'Avénières. Toujours est-il qu'au XVI^{e} s. elle était en grand honneur et que de nombreux miracles lui donnèrent une nouvelle recrudescence, au témoignage de Guillaume Le Doyen. Depuis l'époque où les témoignages sont plus nombreux, on voit, dans un rayon de quatre à cinq lieues, d'Alexain, de la Baconnière, etc., et de Cornillé même, 1598 (Ille-et-Vilaine), les paroisses venir, bannière en tête, processionnellement et en vertu de fondations. Au XVIII^{e} s., l'affluence de peuple venu de la Bretagne, de la Normandie, de l'Anjou et du Maine, était telle que les pèlerins se logeaient sous les boutiques, sous les halles, dans le cimetière. Les époques de calamités ravivaient la ferveur des fidèles. Les faveurs récentes, indulgences accordées par bref du 22 août 1856, affiliation à N.-D. de Lorette (15 mars 1859), couronnement de la Vierge (9 mai 1860), et enfin élévation du sanctuaire au titre de basilique mineure (1898), attestent la vitalité d'une dévotion qu'elles contribuent à

entretenir et augmenter. L'église, fermée pendant la Terreur, réouverte un moment en 1795, le fut définitivement, la première de toutes, le 4 mai 1800, par MM. Leveau et Pommier. Un vol sacrilège, commis dans la nuit du 13 au 14 octobre 1822, fut réparé par une imposante cérémonie expiatoire.

La *cure* était à la présentation de l'abbesse du Ronceray.

Curés : Gauscellinus, avant 1040. — *Bernardus*, vers 1040. — *Guihomarus* s'engage à restituer le presbytère aux religieuses, 1073-1110, *circa*. — *Gaufridus*, 1110-1125. — Hervé de la *Tour-Landry*, avant 1450. — Guillaume *Viez*, 1442-1456. — Jean *Saibouez*, 1466, reçoit de la dame de Poligné 46 boisseaux de seigle pour « aumôner à ses pauvres ». — Antoine de la *Court*, parrain à Saint-Vénérand, 1535. — Michel *Desnos*, vicaire, fait les fonctions de curé en 1547. — Pierre *Mariau*, résigne, 1559. — Ambroise *Amy*, chanoine de Saint-Tugal, démissionne, 1561. — Maurice *Letessier*, du diocèse d'Angers, 1561, † 1583. — La cure est longtemps contestée entre Mathurin Bouvier, Laurent Constantin, Pierre Barbes, docteur en droit, Jacques Joncheray, Jean *Planchette*, présenté par l'abbesse, † 1586, auquel succède Pierre de *Veschau*, puis François *Mehaignery*, 1587. — Mathurin *Huchedé*, sieur de la Grange, chanoine du Cimetière-Dieu, 1597-1613. — René *Legrand*, 1620-1648. — François *Leballeur*, † 1662. — Pierre *Pecquet*, 1662-1672. — Lancelot *Cireu*, 1672-1676. — Jean *Duchesne*, curé de la Chapelle-Anthenaise, bachelier et même docteur en théologie, 1672, permute en 1700. — Joseph *Pouteau*, curé d'Ahuillé, 1701-1718. — René-Florent *Hardy*, diacre au séminaire de Saint-Michel de la Palu, à Angers, bachelier de Sorbonne, renonce à ses droits dès le 8 mars 1719, sans avoir pris possession. — Julien *Baudouin*, chanoine de Saint-Michel, prend possession le 27 juin 1720. — Jean-Thomas *Hardy*, 1720, résigne, atteint de paralysie, le 31, mars 1751, puis rentre par regrès et permute sur son lit de mort, 8 juin 1757. — René-Sulpice *Chapon*, vicaire et chapelain de la Louisière, 1757-1778. — Jacques-René-Joseph *Bourdon*, de Brûlon, 26 août 1778 ; il refusa le serment, fut exporté malgré ses réclamations et ses infirmités, rentra en 1801 au Mans, où il mourut chanoine honoraire en 1814. Sébastien Le Chauve, ex-dominicain, élu curé constitutionnel le 25 juillet 1791, se rétracta au passage des Vendéens et ne reparut plus dans sa paroisse ; la municipalité attesta le 30 janvier 1794 qu'il s'était toujours comporté en bon républicain et démis de ses fonctions. Des trois vicaires, l'un Jacques Cottereau, de Laval, prêta un serment restrictif qu'il envoya à la municipalité, accompagné d'une lettre explicative très orthodoxe, fut déporté en Espagne, écarté du clergé mayennais par le préfet, et mourut curé de Mansigné dans la Sarthe en 1818 ; un autre, Baroche, mourut en Espagne ; le troisième, Marius *Gesbert*, d'Aron, secrétaire du conseil général de la commune, 1790, déporté en Espagne, curé d'Avénières, † 1816. — Ambroise *Langlois*, qui avait assisté, âgé de 15 ans, au supplice des quatorze prêtres, en écrivit une relation insérée dans les *Confesseurs de la Foi*, de l'abbé Carron, 1816, † 1838. — *Chaumont*, 1838. — *Pinson*, 1851, † 1861, léguant 400 francs de rente au bureau de charité d'Avénières. — Jean-François-Joseph *Plot*, 1861-1876, † chanoine 1892. — Félix *Hélie*, 1876-1888. — *Orillard*, 1888-1897. — Ferdinand *Châtelain*, 1897.

Le *presbytère* était, au XVII^{e} s., sur le chemin de l'église au cimetière. M. Renou, architecte, l'a reconstruit dans le style XVI^{e} s. qu'il affectionnait.

On enterrait encore dans la place qui précède l'entrée de l'église en 1681, mais le grand *cimetière* existait avant 1550. Le 22 mai 1613, les habitants décident d'y bâtir une chapelle « pour y dire la messe aux pestiférez et ceux qui seront en contagion ». Par contrat du 17 avril 1614, « Estienne Caharye et Charles Bouvet, maistres architectes et maçons à Laval, s'engagent à parachever la taille et maçonnerie de la chapelle basilique encommencée, tout ainsi qu'elle est levée du plan de terre : premier, sera continuée la taille de pierre de tuffeau, savoir, les piliers des quatre coings et les deux pilastres qui sont encommencez sur les deux pans de muraille de la longueur de la chapelle ; ensemble les demiz-pilastres qui sont plantés aux deux côtés des pilastres… ; ensemble les acoudouers de pente entre lesdits pilastres, où seront plantés les barreaux de bois à jour pour voir

dans la chapelle. Tous lesquels piliers et pilastres seront bien faicts et taillés de la hauteur de six pieds au-dessus des piédestals qui sont faitz de pierre taillée. Ensemble, feront la porte principale, le bout vers la croix, ainsi qu'elle est commencée d'ouvrager des pilastres, et seront les pilastres des coustés d'icelle porte garnis de chapiteaux doriques, et aura architraves, frise et corniches d'entablement sur le portail, et, si faire se peut, un fronton sur ledit entablement. Sera aussi achevé le portail de l'autre bout de la chapelle de pierre de grain taillée en plein œuvre. » Le fronton fut fait plus richement qu'il n'était prévu. Les maçons reçurent 140 l., Jean Roudu, charpentier, 150 l., René Bouvier et François Sesbouez, couvreur, 180 l. Inscription au pignon E. : — J.-H.-S. M. Cy est la bazilique chapelle de Saint-Roch, 1614. — Ce petit monument dédié à saint Roch existe encore et n'est pas sans intérêt. Une fusillade de quarante victimes ensanglanta le cimetière au mois de janvier 1794.

Établissements de charité

Une petite *aumônerie* d'origine inconnue, à laquelle une chapelle de Saint-Michel était annexée au XII^e^ s., existait sur le chemin « tendant à Pisseanesse et au port d'Avénières », à l'entrée de la vieille route de l'Huisserie. Un aveu de 1486 constate que la prieure avait droit d'amener de la forêt de Concise, avec un âne, le bois nécessaire « pour chauffer les pauvres logés en l'aumônerie de la chapelle Saint-Michel ». Mais au XVI^e^ s., quand on réforma les usages des forêts du comté de Laval, la prieure, Louise de Courtarvel, reconnut que ce droit ne lui appartenait pas. Le chapelain du prieuré y disait la messe deux fois par semaine. Après le départ des religieuses, les habitants demandèrent longtemps en vain le rétablissement de l'aumônerie, dont les bâtiments subsistants servent aujourd'hui de bureau d'octroi. — La fabrique logeait et entretenait au XVIII^e^ s., une personne chargée de soigner les pauvres malades de la paroisse. — Deux lits à l'hôpital furent fondés pour eux par Julien Quihéry, prêtre, en 1731, et par Jacques Lebourdais, 1744.

La *léproserie* de Saint-Nicolas, située rive gauche de la Mayenne, près du ruisseau du Quartier, est citée dans la légende de Saint-Berthevin, mais de quelle époque est cette vie ? En 1277, elle était administrée par un « chapitre et des Pères ». Elle possédait les closeries de Saint-Nicolas et de la Chartrie, quelques pièces de terre et des maisons, un étal sous les halles affermé 12 l. en 1609, et la coutume des marchandises vendues le samedi de la Saint-Simon et Saint-Jude. Le dernier hôte connu est le malheureux ami de Guillaume Le Doyen, Jacques Bruneau, qui « rendu meseau » y fut conduit avec toutes les cérémonies d'usage, 1505. Défense était faite en 1551 de bailler à ferme la maison et le jardin aux lépreux étrangers. L'usage existait encore au XVIII^e^ s. de faire le jour de Saint-Nicolas une prédication en la chapelle ou au cimetière. Suivant une déclaration du chapelain, 1585, les titres ont été pillés par les protestants. On conserva aux archives de la Trinité ceux qui furent sauvés ; ils figurent à l'inventaire.

Fourches patibulaires

Les fourches patibulaires étaient près de Saint-Nicolas.

Écoles

Peu de renseignements sur les *écoles*, les enfants étant à même de profiter des établissements de la ville. Les enfants de chœur étaient instruits par le chantre et le sous-chantre ; les filles, pour la lecture et le catéchisme, par les pieuses filles qui s'occupaient des malades. Aujourd'hui, pour les garçons, école laïque et école libre tenue par les Frères de la doctrine chrétienne ; pour les filles, école dirigée depuis 1822 par les sœurs d'Évron ; salle d'asile créée en 1860.

Le *Bourg-Hersend* doit son nom à Hersende, femme de Hamon de Laval, qui le fit bâtir avec four, moulin et

autres dépendances ordinaires, puis le donna, après la mort de son mari (vers 1080), à Marmoutier. Guy, son fils, après de longues contradictions, ratifia ce don devant le pape Urbain II, en 1096, à la consécration de l'église de Marmoutier, mais cette possession ne resta pas à l'abbaye. Hamon L'Enfant en reçut l'investiture de Guy VI qu'il avait soutenu contre le seigneur de Vitré, puis se vit contester ce don, et le reconquit contre son suzerain les armes à la main, 1199. Les « gens de mestier tenoient le Bourg-Hersend » au XV^{e} s. ; un grand nombre de maisons signalées à cette époque ont disparu ; bien des masures en ruines se voyaient encore vers 1800. Ambroise Paré est né au Bourg-Hersend. En 1458, le 29 mai, Guillaume Davoust et Michelle, sa femme, firent consacrer par l'évêque Martin Berruyer, la chapelle de Saint-Jacques du Bourg-Hersend qu'ils avaient fait construire *magno et notabili ædificio*, et dotée pour trois messes par semaine. Le patronage appartenait au propriétaire de la Grand'Maison du Bourg-Hersend.

La chapelle de la *Madeleine du Roc*, ou de *Boutagu*, était construite en 1491 sur un rocher au pied du mur de la ville par Jean Le Bret, receveur des tailles, et Jeanne, sa femme, qui la dédièrent « à la feste de la Visitation et à la Magdelaine », y annexant même une chambre de leur maison avec le rocher et parvau sis au-dessous et autour. On voit encore à l'extérieur les contreforts et le pignon, à l'intérieur les corbeaux sculptés de marguerites qui supportaient les voûtes de cette chapelle transformée depuis cent ans en maison d'habitation. Un reliquaire en argent et un calice avec l'inscription, *Calice de la chapelle de la Madeleine du Roc*, lui appartenaient en 1695. Elle fut vendue nat^{t} le 28 avril 1792 pour 309 fr. au sieur Lacroix. François Décole, dernier titulaire, avait conservé quelques titres que j'ai retrouvés, pourris, au presbytère de Parigné.

Féodalité

Féodalité. — Malgré les dires intéressés du mémoire de Perrette de Montbron, qui voulait s'attirer la bienveillance du comte de Laval en le reconnaissant pour son seigneur direct, il est bien certain que ce titre appartint aux Saint-Berthevin et, dans la suite, à leurs représentants. Olivier de la Chapelle-Rainsouin possédait les dîmes en cette qualité. Hubert de Champagne, marquis de Villaines, vendit, en 1670, au duc de la Trémoïlle, sa seigneurie de Saint-Berthevin, y compris le titre de fondateur de l'église d'Avénières ; alors seulement le comte de Laval fut seigneur de la paroisse.

Maires

Maires : Mathieu *Sigoigne*, 1791. — Joseph *Lelièvre*, an VIII, 1824. — *La Saulnière*, 1827-1830. — *Billon-Lasnier*, 1835-1836. — *La Saulnière*, 1840. — *Chamaret*, 1850-1863. Malgré les efforts de ce dernier, soutenu d'ailleurs par l'opinion commune dans la population, l'annexion à la ville dont le projet avait été émis dès 1806, repris en 1856, fut définitivement admise en 1863.

Sources et Bibliographie

Cart du Ronceray, ch. XIII et CCCLX à CCCXC. — Arch. de la fab. — Reg. par. remontant à 1594, à la mairie de Laval. — Arch. nat., Q/1, 101 ; R/5, 383 ; KK, 324. — Arch. de la M., B 468, 558, 603, 1358 ; E 349, 353, 354 ; G 12 ; H 119-135. — Baron de Wismes, *Le Maine et l'Anjou*, art. de M. Edmond de la Broise et P. Maussion. — Messager, *Mayenne pittoresque*. — Guillaume le Doyen, *Chronique*, p. 160. — Arch. de la Vienne, H/3 974. — Comm. hist. de la M., *Procès-verbaux*, III, 53, et *Bulletin*, I, 244. — *Maison de Laval*, *passim*. — D. Piolin, Ch. Meignan, Steph. Couanier, *Notices sur Avénières*.